

Acquisition pour la commune du terrain « Villa des Carrières »

Le Parc des Carrières a été aménagé et ouvert au public en 2013. Il occupe un espace situé sur d'anciennes carrières de gypse laissées à l'abandon pendant près de 50 ans à l'est du bowling de la Matène.

Il restait un espace de 1.9 hectares toujours situé sur les anciennes carrières dont une large partie est boisée et l'autre occupée par des constructions artisanales implantées sur un sous-sol non sécurisé. Le propriétaire ayant décidé de vendre, la ville a demandé à la société Publique Locale Marne et Bois d'acquérir les parcelles AB119 et AB 120 pour un montant maximum de 5.5 millions d'euros à charge pour elle :

- De gérer le site pendant une durée maximum de 4 ans
- De le libérer de ses occupants pour revendre le terrain libre à la commune
- De sécuriser le sous-sol en empêchant des usages inappropriés
- Réaliser les aménagements et travaux préliminaires et requis
- Revendre le terrain en 2026 dans le cadre du budget prévisionnel de la commune.

La SPL Marne et Bois percevra pour ses soins une rémunération annuelle de 30 000 € annuels.

La commune projette de désartificialiser le sol de ce terrain et de réaliser une seconde phase d'extension du Parc des Carrières.

Cette opération a été adoptée au Conseil Municipal du 15 décembre 2022 (point N° 1) :

https://www.fontenay.fr/fileadmin/medias/Pdf/Conseil_municipal/Delib-2022-12/Compte-rendu_du_CM_2022_12_15.pdf

